



AMELIORER SES PERFORMANCES ET APPLIQUER LE SOIN DES PLANTES AU NATUREL

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances pour soigner et protéger les plantes
Utiliser les solutions à base de plante afin de maintenir ses cultures en bonne santé. Une formation pour tous ceux et celles qui souhaitent s'approprier les modes opératoires pour soigner leurs plantes.

CONTENU

31 mars :

Intro (objectif, accueil), Recueil des attentes.
Identifier les déséquilibres liés à l'utilisation d'intrants phytos

Compréhension de l'action des plantes pour soigner les plantes, approche chimique et approche phénoménologique
Adaptation du végétal et de ses « agresseurs » : stratégies défensives et co-évolution

Compréhension des différents produits principaux : Tisanes, décoctions, macérations, dont fermentations et distillations
Principe de fabrication : les fermentés (purins et extraits) et leurs utilisations, les huiles essentielles. Qualité des plantes, de l'eau, du suivi de fermentation (sensible ou analytique), oxygénation, pH.

Temps de fabrication et d'utilisation, matériaux, filtrations

01er avril :

Processus biologique : effet recherché des diverses plantes potentielles.

Pratiques complémentaires : minéraux, thé de compost

Calendrier : tenir compte des influences et exemple

Comprendre le fonctionnement d'une ferme utilisant des plantes

Identifier les indicateurs pertinents qui permettront de suivre l'évolution de la performance de la ferme

Identifier et définir une stratégie adaptée

Evaluer l'effet des pratiques de phytothérapie : mise en place d'essais

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES & MOYENS

- **Méthodes pédagogiques** : utilisation du savoir initial des formés et de leurs représentations du sujet, mise en jeu des activités pédagogiques qui favorisent la participation, l'implication, la recherche et la réflexion.
- **Moyens matériels** : Paperboard, visite de ferme et ateliers en sous-groupes.

MODALITÉS D'EVALUATION

En amont : analyse des besoins. *Au début* : recueil des attentes. *En fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 21 mars 2022

Date : 31 mars et 1er avril 2022 (14h)

Horaires : 8h45 - 17h

Lieu : à confirmer (Vaucluse)

Repas : Repas tiré du sac

Intervenant :

- Gérard Baudoin, Agronome et formateur

Public : Agriculteurs-trices et candidat.es à l'installation du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : Prise en charge par VIVEA selon éligibilité 574 euros TTC sont soustraits de votre crédit VIVEA annuel. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription : Voir le bulletin d'inscription et les conditions générales de formation.

Contact: Oriane Mertz - oriane.mertz@bio-provence.org - 06 95 96 16 62



Bulletin d'inscription en 5 étapes



Étape 1 : « Je suis... »

Nom :

Prénom :

Date de naissance (exigée par le VIVEA) :

Dénomination (GAEC, EARL,...) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Je déclare avoir lu les conditions générales et le programme de la formation et y adhère entièrement et sans réserve.

Date :

Signature :



Étape 2 : « Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes... »

FORMATION 1 :

DATE :

FORMATION 2 :

DATE :

FORMATION 3 :

DATE :

FORMATION 4 :

DATE :

FORMATION 5 :

DATE :

Pour cela je joins **un chèque de réservation de 75 euros par jour de formation à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse***. L'inscription à une formation ne sera définitive qu'à réception de ce(s) chèque(s) de réservation.

Je souhaite qu'Agribio 84 conserve mon/mes chèque(s) de réservation à l'année pour les prochaines formations.

*chèque non encaissé sauf en cas d'absence injustifiée (Voir conditions générales)

Étape 3 : « Ma situation est.. »

• Je suis éligible au VIVEA

Ma formation est donc prise en charge par VIVEA (hors participation des stagiaires) et je joins **OBLIGATOIREMENT** à mon bulletin d'inscription un document attestant de mon éligibilité selon ma situation :

Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé

- Aucun document (au besoin nous reviendrons vers vous)

Installé(e) depuis moins d'un an

- L'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA

Candidat(e) à l'installation

- Une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ; original du formulaire d'engagement, copie du PPP et copie d'écran du CPF.

• Je ne suis pas éligible au VIVEA :

Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise

- Les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, FAFSEA, Pôle emploi, CCI, DIF...). Merci de nous contacter pour obtenir un devis ou une facture.

Autre cas

- Merci de nous contacter pour étudier votre situation

Étape 4 : Je regarde si la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse.

Étape 5 : J'envoie mon courrier d'inscription à l'adresse suivante :

AGRIBIO 84

15 Avenue Pierre Grand – MIN 5 – 84 953 CAVAILLON Cedex

En pensant à joindre :

- Le bulletin d'inscription
- Le(s) chèque(s) de réservation de 75 euros par jour de formation (étape 2)
- Le document attestant de mon éligibilité VIVEA (étape 3)
- Le chèque du montant de la participation stagiaire si cela est demandé (étape 4)

